

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS CANADIENS SUR LA TECHNOLOGIE ET L'INTIMIDATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE



Irene Hong, M. Sc. et Wendy Craig, Ph. D.

Université Queen's

PREVNet



RÉSUMÉ

Un échantillon représentatif à l'échelle nationale de parents canadiens ayant des enfants âgés de 8 à 17 ans a répondu à un sondage en ligne qui évaluait leurs expériences avec la technologie, ainsi que les expériences d'intimidation et de victimisation en ligne de leurs enfants. Les résultats ont révélé ce qui suit :

- Les jeunes canadiens sont « branchés ». Environ 44 % des jeunes passent entre 1 et 3 heures en ligne chaque jour, les garçons et les jeunes plus âgés étant plus susceptibles de passer plus de temps en ligne. En moyenne, les jeunes ont accès à trois différents types d'appareils électroniques (p. ex., téléphones mobiles, ordinateurs personnels et consoles de jeu) et ont deux différents types de comptes de médias sociaux.
- Les parents se préoccupent de l'utilisation que font leurs enfants de la technologie, surtout en ce qui concerne le contenu auquel ils sont exposés en ligne (64 % des parents) et le temps passé en ligne (58 % des parents). Ils déclarent aussi être préoccupés par l'identité des personnes avec lesquelles leurs enfants communiquent en ligne (50 % des parents) et par ce qu'ils font en ligne (46 % des parents).
- Les parents ont des attitudes contradictoires à l'égard de l'utilisation de la technologie. Tandis que la plupart des parents trouvent que la technologie est avantageuse pour leurs enfants lorsqu'elle est utilisée adéquatement (96 %), ils conviennent qu'elle a une incidence négative sur les jeunes (59 %). La plupart des parents croient que la vie était plus simple avant que la technologie et les appareils gagnent en popularité (62 %) et que le rôle de parent est devenu plus difficile en raison de la technologie et des médias sociaux (70 %).
- Les parents ont confiance en leur capacité à utiliser les médias électroniques (86 %) et ont mentionné avoir un niveau de compétence élevé dans différents domaines (utilisation des appareils et des applications mobiles, utilisation des médias sociaux, navigation sur le web, gestion des paramètres de sécurité, etc.).
- En ce qui concerne l'utilisation d'Internet et la sécurité en ligne de leurs enfants, les parents préfèrent parler à leurs enfants de leurs activités en ligne (53 %) au lieu d'utiliser des logiciels ou des outils techniques pour surveiller ou bloquer l'utilisation d'Internet que font leurs enfants (20 %) ou d'aller en ligne avec eux (25 %).
- La cyberintimidation est très présente à l'esprit des parents. Soixante-seize pour cent des parents ont déclaré avoir parlé de cyberintimidation avec leur enfant avant qu'il soit âgé de 12 ans. Près de la moitié des parents craignent que leur enfant soit victime de cyberintimidation (46 %), mais seulement 10 % des parents déclarent savoir que leur enfant a été victime de cyberintimidation. Lorsqu'ils apprennent que leur enfant a été victime de cyberintimidation, les parents parlent souvent de cyberintimidation directement à leur enfant pour l'informer et lui

donner des conseils pour prévenir la cyberintimidation (65 %) et pour y faire face (63 %). Certains parents choisissent de prendre des mesures inutiles comme limiter l'utilisation que fait leur enfant des médias sociaux (14 %) ou le temps qu'il passe en ligne (19 %). Une proportion inférieure de parents déclarent ignorer la cyberintimidation (5 %), menacer la personne qui intimide leur enfant (3 %) ou intimider celle-ci (2 %).

L'utilisation de la technologie et la cyberintimidation chez les jeunes est une source de préoccupation pour les parents canadiens. Nous devons aider les parents à soutenir leurs enfants en ligne.

INTRODUCTION

Il est indéniable que les jeunes grandissent dans un monde numérique. Selon une récente enquête nationale auprès des élèves de la 4^e année au secondaire 5, presque tous les jeunes canadiens (99 %) sont capables de se connecter à Internet à l'extérieur de l'école (Steeves, 2014). Les jeunes ont souvent un accès non supervisé à des appareils mobiles et portables (téléphones intelligents, tablettes, etc.) et utilisent Internet pour se divertir, communiquer avec les autres et trouver des renseignements. À mesure que l'utilisation de la technologie et l'accès au contenu en ligne et aux appareils deviennent de plus en plus répandus, les parents sont de plus en plus préoccupés par les conséquences potentielles et les occasions associées à l'utilisation d'un appareil numérique. Puisque l'adolescence est une période cruciale pour le développement émotif, physique et social, il est important de comprendre comment les parents peuvent surveiller et gérer les comportements en ligne de leurs enfants afin de promouvoir le mieux-vivre en ligne.

Les parents jouent un rôle essentiel dans les comportements des jeunes à l'égard des technologies en donnant accès à différents types de technologies (c.-à-d. des appareils et des comptes), en offrant du coaching et des commentaires sur les comportements en ligne ou en étant des contrôleurs du contenu auquel leur enfant est exposé. Les parents peuvent avoir des règles à la maison au sujet des activités en ligne de leurs enfants, notamment des règles concernant la durée et le lieu de l'utilisation des appareils, les personnes avec lesquelles l'enfant peut clavarder en ligne, les sites qu'il a le droit de consulter et la manière de traiter les autres en ligne, surtout pour les enfants et les jeunes adolescents. Cependant, nous en savons peu sur la manière dont les parents canadiens gèrent l'utilisation que font leurs enfants de la technologie. Nous devons en apprendre davantage sur la façon dont les parents appliquent ou exécutent les règles à la maison qui concernent la technologie (temps passé en ligne, appareils autorisés, etc.), ainsi que sur les attitudes ou les préoccupations des parents à l'égard de la technologie et de l'utilisation d'Internet. Ce faisant, nous serons en mesure de cerner les lacunes dans notre compréhension actuelle des besoins des parents et

de cibler les principaux sujets de préoccupation lors de l'élaboration de documents ou de formation à l'intention des parents.

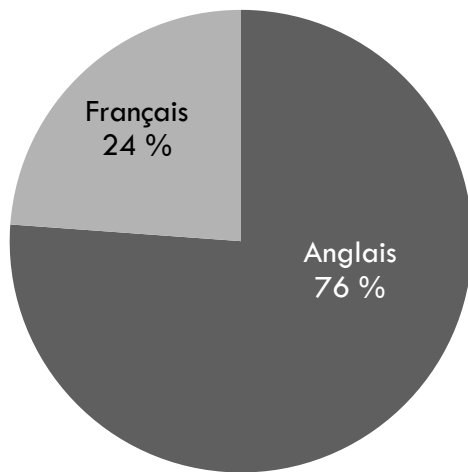
Enfin, la cyberintimidation chez les jeunes est une grande source de préoccupation pour bon nombre de parents, d'écoles et de collectivités. Elle est associée à plusieurs conséquences négatives pour tous les jeunes touchés (c.-à-d. les intimidateurs, les victimes, les témoins et les personnes qui défendent les autres). Même si nous savons à quelle fréquence la cyberintimidation se produit en fonction des signalements de la part des jeunes, nous comprenons de façon plus limitée ce que les parents connaissent des expériences de cyberintimidation de leurs enfants. Nous devons en apprendre davantage sur la mesure dans laquelle les parents sont conscients des expériences négatives en ligne de leur enfant, leurs attitudes à l'égard de la cyberintimidation et la manière dont ils aident leur enfant à y faire face afin de leur fournir les connaissances et les outils qui leur permettront d'aider leur enfant le mieux possible.

Les objectifs du présent rapport sont de connaître la compréhension, les attitudes et les préoccupations des parents canadiens au sujet de : 1) l'accès de leurs enfants à la technologie, 2) leur propre utilisation de la technologie et son lien avec leurs pratiques parentales et 3) la cyberintimidation chez les jeunes. Nous espérons que les conclusions servent à élaborer de futures initiatives d'information et d'intervention afin d'assurer la sécurité des Canadiens en ligne.

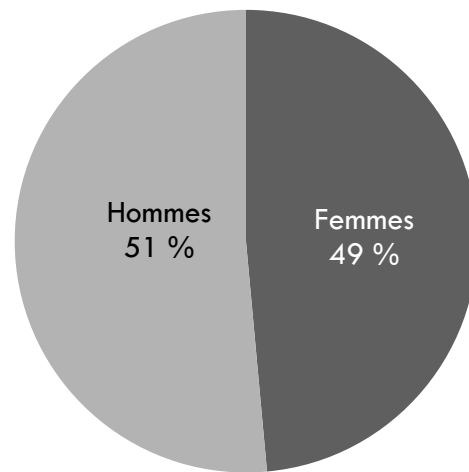
1. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS

998 parents ont participé à l'enquête.

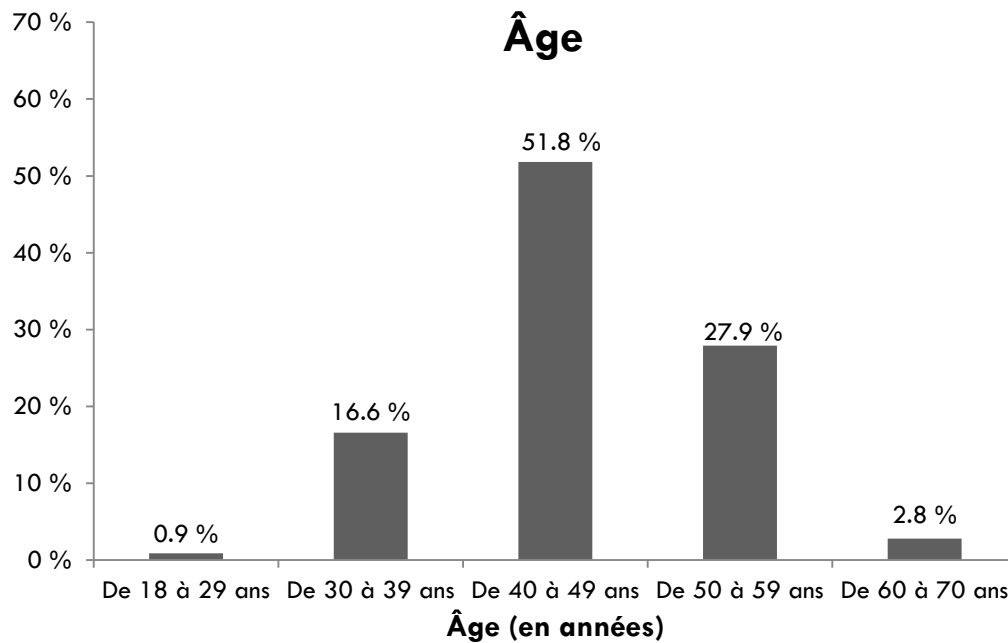
Langue



Sexe

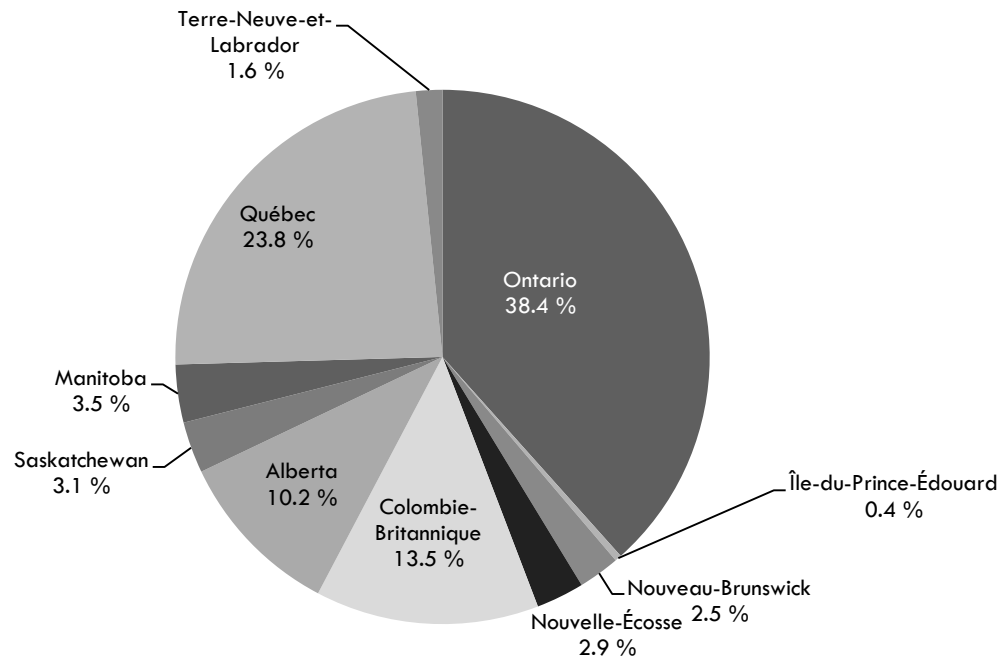


Les participants étaient âgés de 18 à 70 ans. 517 (51,8 %) étaient âgés de 40 à 49 ans.



La sélection des participants était représentative de la répartition géographique de la population canadienne. Les 10 provinces étaient représentées.

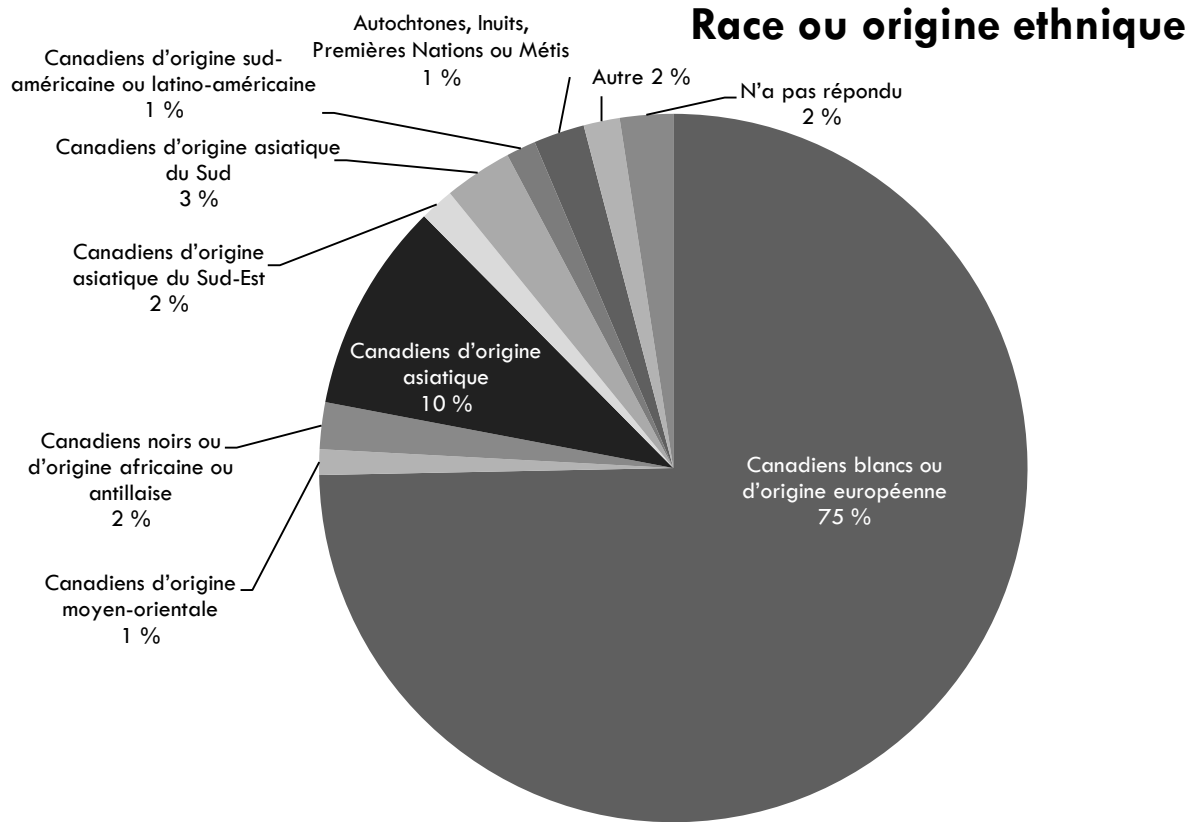
Lieu



Province	% de la population canadienne ¹	% de l'échantillon actuel
Colombie-Britannique	13,1	13,5
Alberta	10,9	10,2
Saskatchewan	3,1	3,1
Manitoba	3,6	3,5
Ontario	38,4	38,4
Québec	23,6	23,8
Nouveau-Brunswick	2,2	2,5
Nouvelle-Écosse	2,8	2,9
Île-du-Prince-Édouard	0,4	0,4
Terre-Neuve-et-Labrador	1,5	1,6

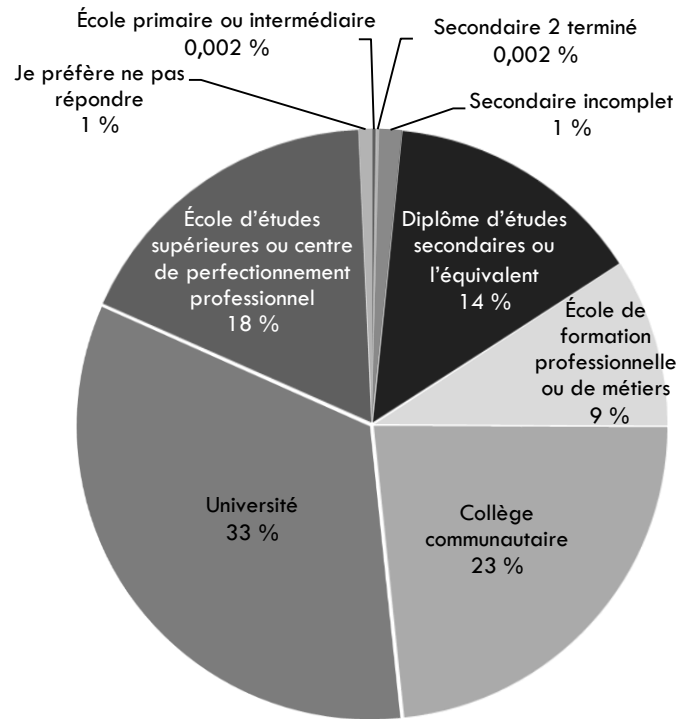
¹ Selon les données du recensement du Canada de 2011.

On a demandé aux participants d'indiquer leur appartenance à une race ou à une origine ethnique. Ils étaient en mesure de choisir autant d'identités qu'ils le souhaitaient. Les trois quarts de l'échantillon ont déclaré être des Canadiens blancs ou d'origine européenne.

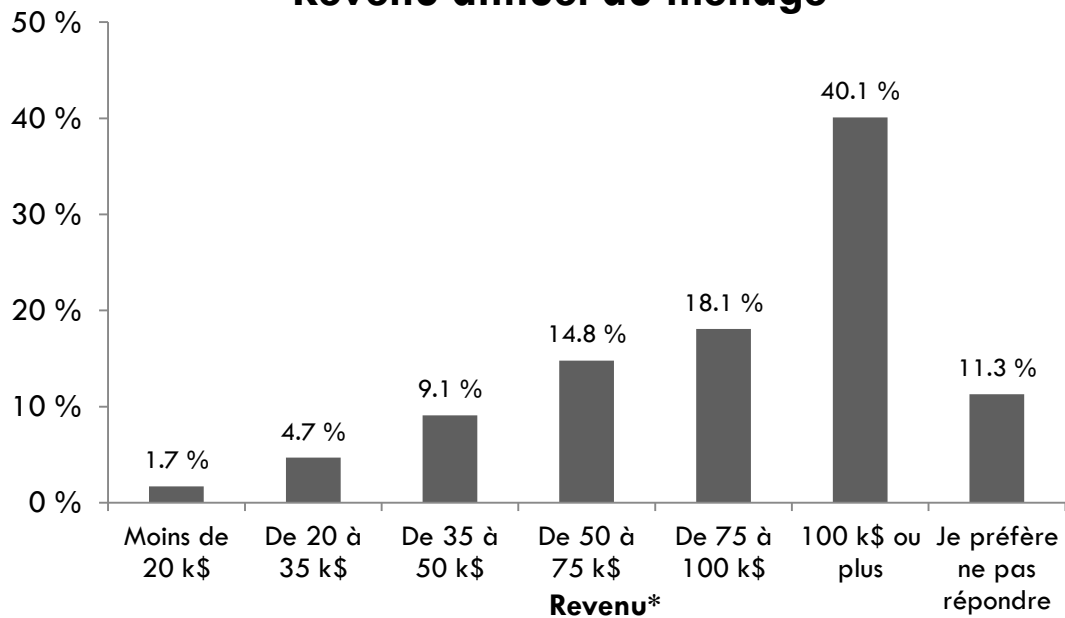


Les participants ont été invités à répondre à des questions au sujet de leurs études et du revenu de leur ménage.

Plus haut niveau d'études terminé



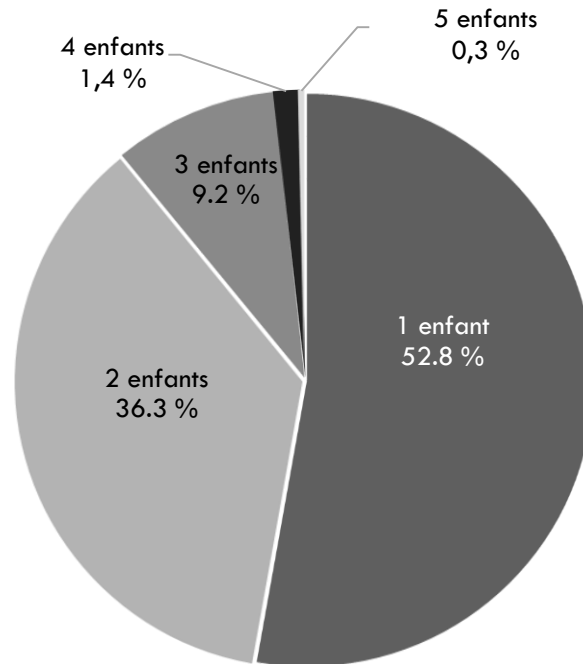
Revenu annuel du ménage



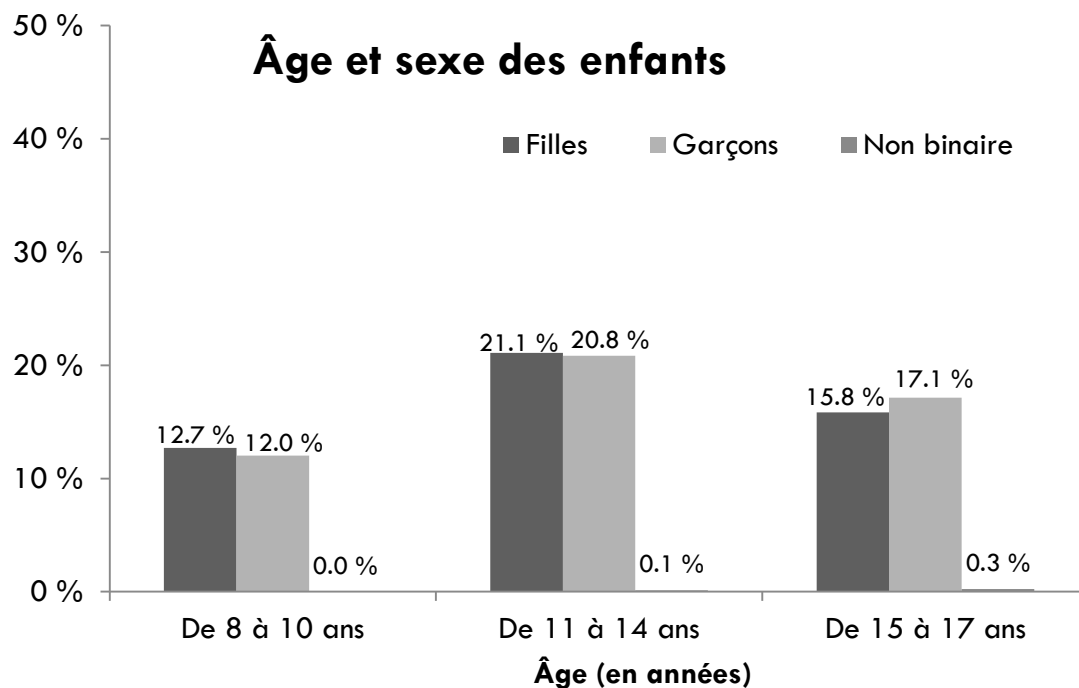
* k = mille

On a demandé aux participants de mentionner le nombre d'enfants âgés de 8 à 17 ans dont ils s'occupaient personnellement à titre de parent ou de tuteur. La majorité des participants ont déclaré s'occuper d'un (52,8 %) ou de deux (36,3 %) enfants. De plus, les participants ont été invités à indiquer l'âge et le sexe de chacun des enfants dont ils s'occupent.

Nombre d'enfants à la maison



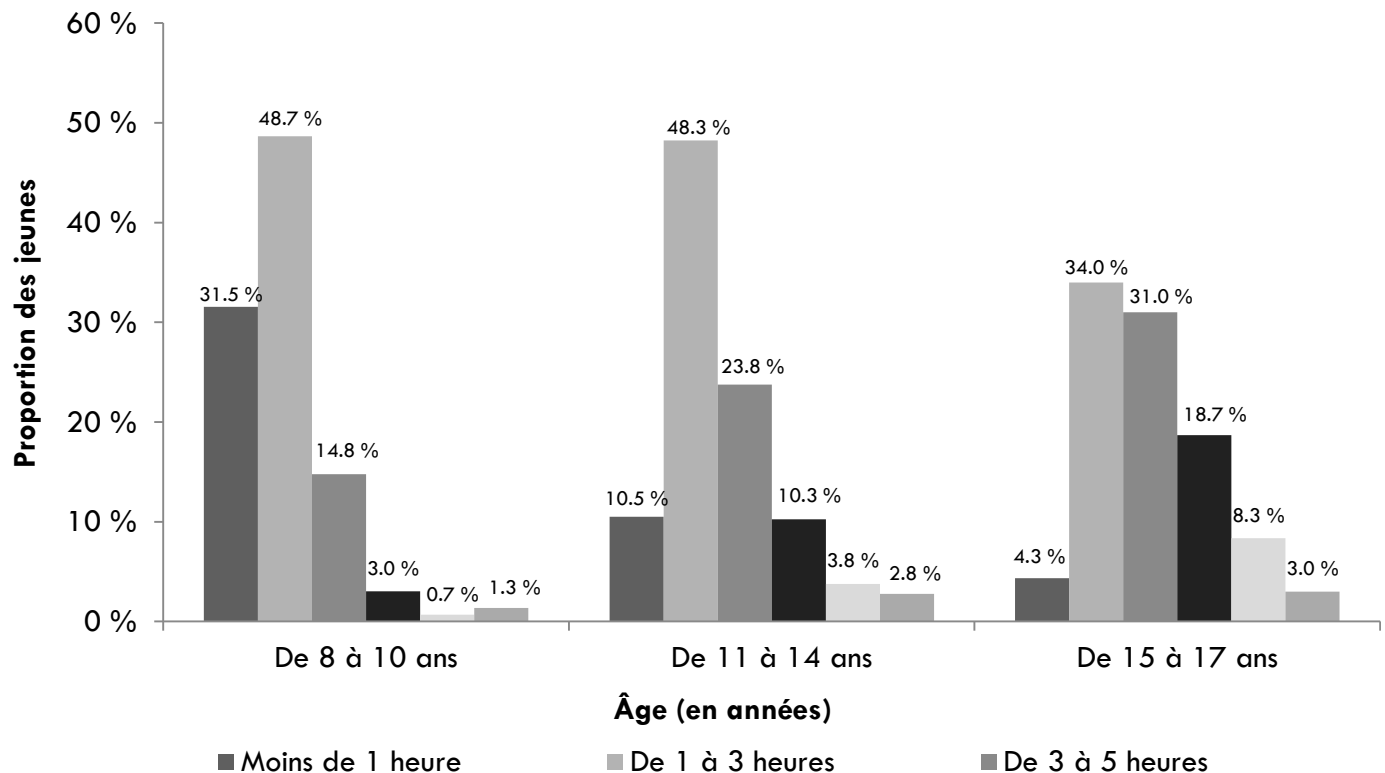
Âge et sexe des enfants



2. ACCÈS À LA TECHNOLOGIE

On a demandé aux participants de déclarer le nombre approximatif d'heures que leur enfant passe en ligne chaque jour. Environ 44 % des parents ont mentionné que leur enfant passe entre 1 et 3 heures ou entre 3 et 5 heures (22,8 %) en ligne chaque jour. Les garçons sont plus susceptibles que les filles de passer plus de temps en ligne². De plus, les jeunes plus âgés (de 15 à 17 ans) sont plus susceptibles de passer plus de temps en ligne que les jeunes moins âgés parmi tous les groupes d'âge³.

Temps passé en ligne



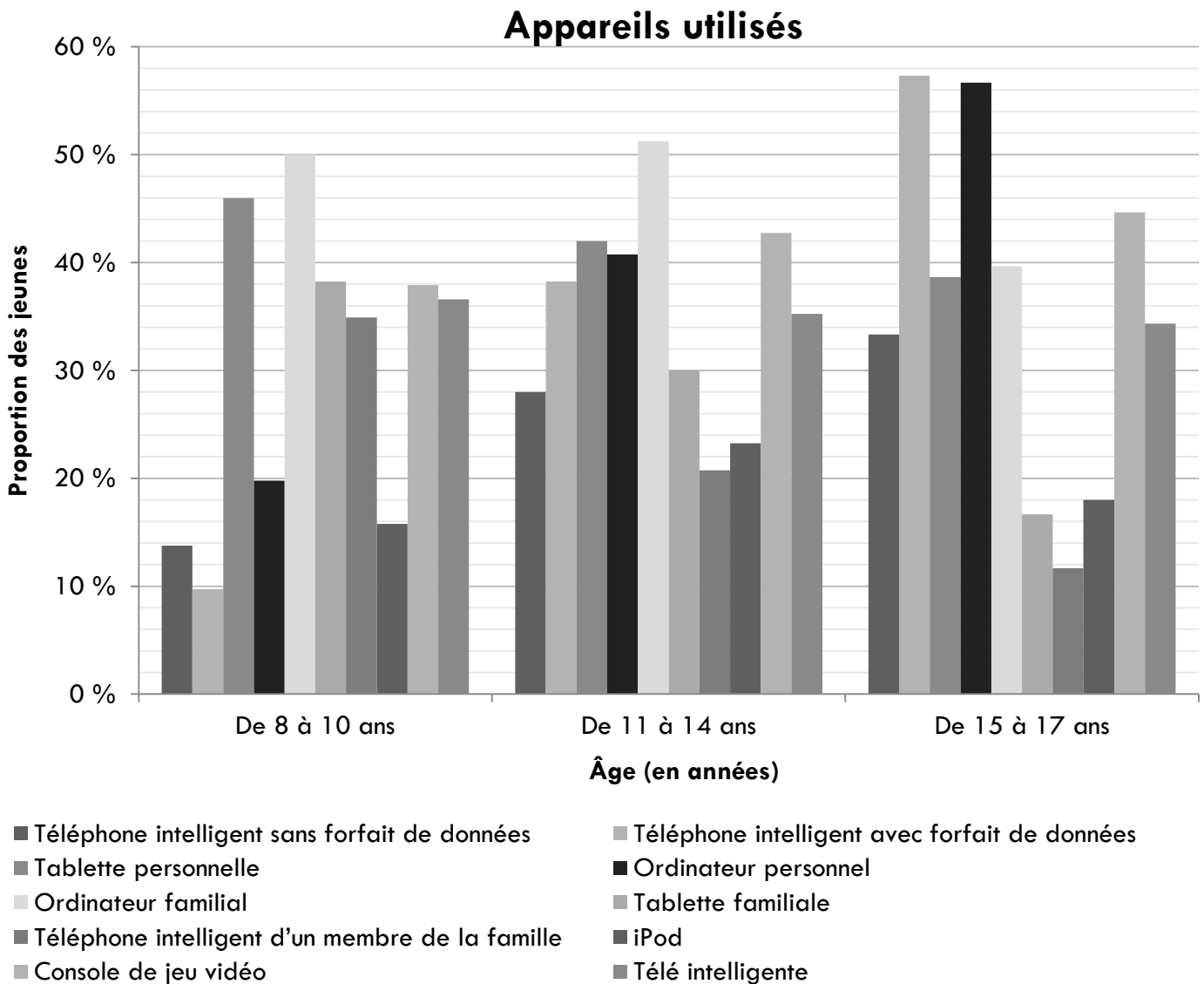
La plupart des parents déclarent que leur enfant passe entre 1 et 3 heures en ligne par jour, mais 14,8 % des jeunes passent plus de 5 heures en ligne chaque jour.

² $t(955) = 4,37; p < 0,001$

³ $F(2\ 958) = 84,43; p < 0,001$

On a demandé aux participants de révéler les types d'appareils auxquels leur enfant a accès à la maison. En moyenne, les jeunes ont accès à trois différents types d'appareils. Une très faible proportion de participants (0,5 %) ont déclaré que leur enfant n'utilise aucun des types de technologie mentionnés.

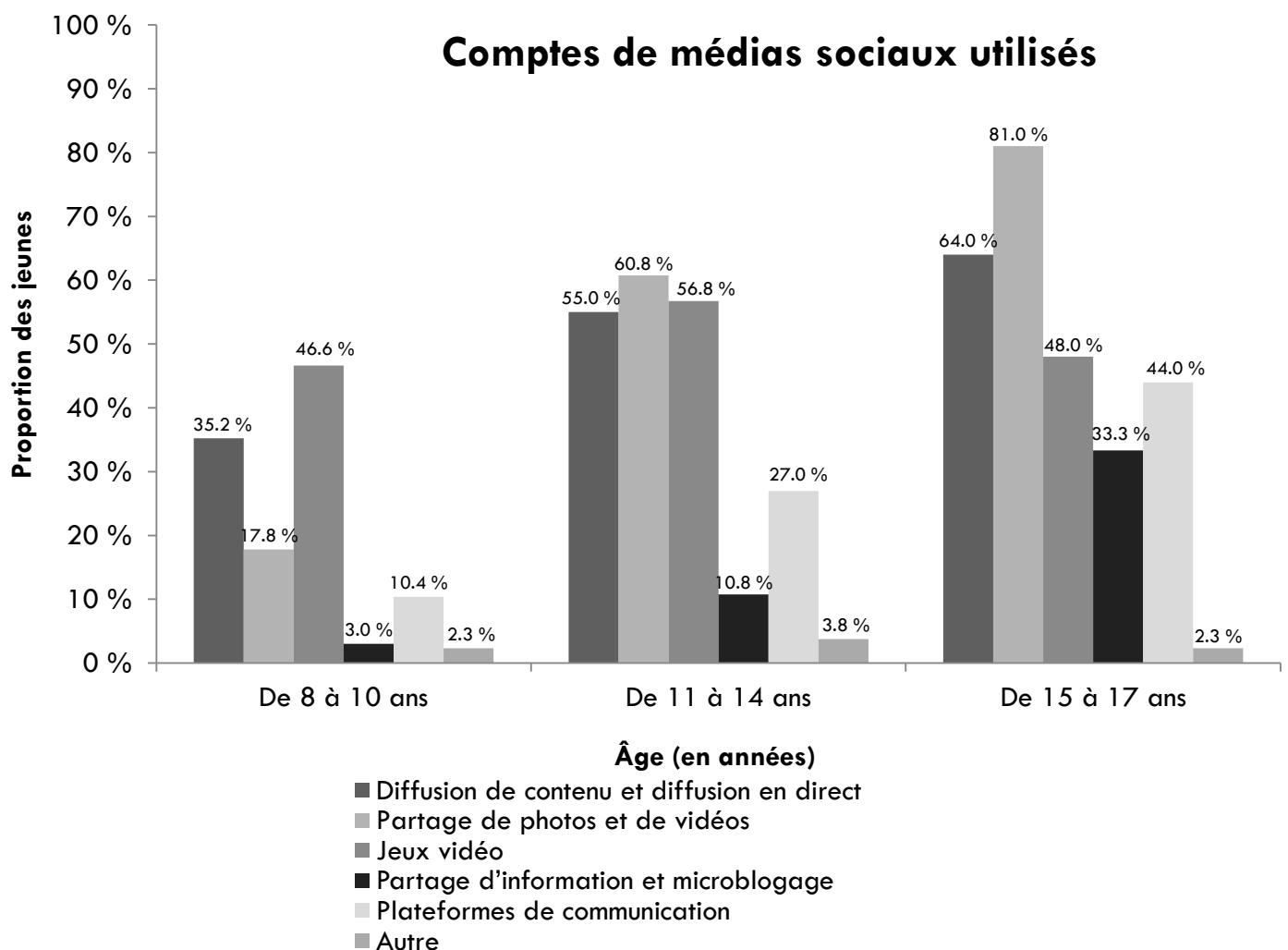
90,7 % des jeunes plus âgées (de 15 à 17 ans) ont accès à un téléphone intelligent (avec ou sans forfait de données), tandis que 96,3 % des jeunes plus âgés ont accès à un ordinateur (personnel ou familial). Selon les tendances, l'utilisation de la tablette familiale ou du téléphone intelligent d'un membre de la famille est plus courante parmi les jeunes enfants. Même si la proportion de jeunes ayant accès à des téléviseurs, à des consoles de jeu et à des iPod est demeurée relativement stable dans les différents groupes d'âge, les garçons étaient plus susceptibles que les filles d'avoir accès à une console de jeu⁴.



⁴ $\chi^2(992) = 12,04; p < 0,001$

On a demandé aux participants de mentionner les comptes de médias sociaux utilisés par leur enfant. En moyenne, les jeunes ont accès à deux différents types de comptes de médias sociaux. 14 % des parents ont déclaré que leur enfant n'utilise aucun des types de comptes de médias sociaux mentionnés, tandis que 2 % des parents ne savaient pas quel type de compte leur enfant utilise.

De façon générale, une proportion supérieure de jeunes plus âgés utilise chaque type de médias sociaux (à l'exception des plateformes de jeu) par rapport aux jeunes enfants. Les filles sont plus susceptibles d'utiliser des comptes de partage de photos et de vidéos⁵, tandis que les garçons sont plus susceptibles d'utiliser des plateformes de jeu pour communiquer avec d'autres⁶.



⁵ $t(992) = -3,78; p < 0,001$

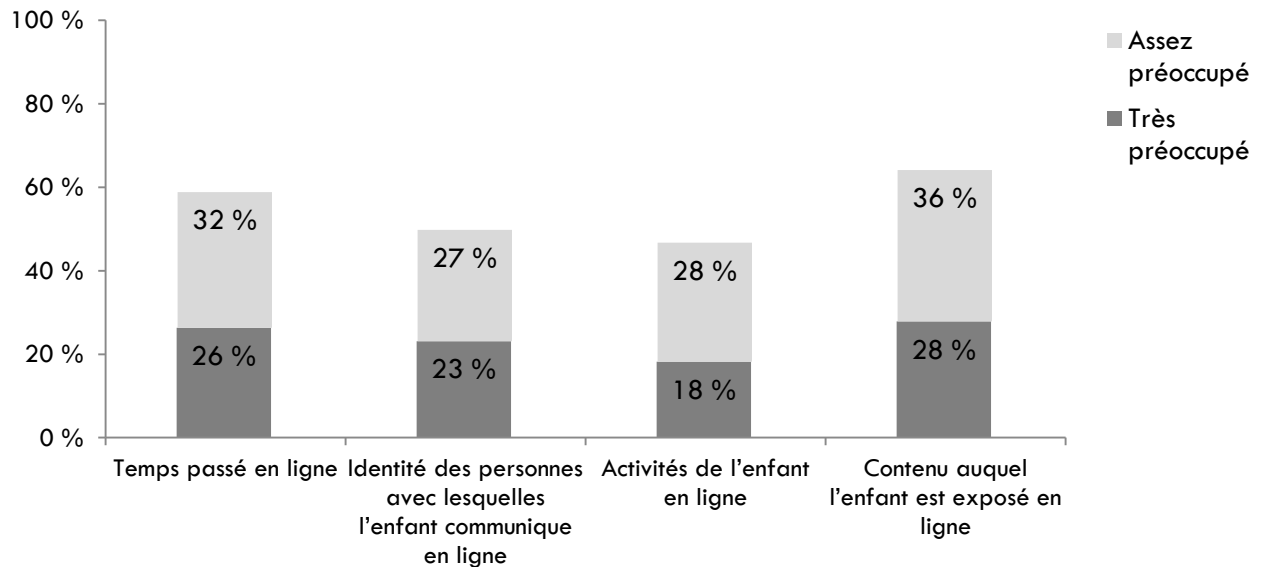
⁶ $t(992) = 10,71; p < 0,001$

3. LE RÔLE DE PARENT ET L'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE

On a demandé aux participants de mentionner leurs préoccupations concernant l'utilisation que fait leur enfant de la technologie. Les parents de jeunes enfants étaient tout aussi préoccupés par le temps passé par leur enfant en ligne que les parents de jeunes plus âgés⁷. Cependant, les parents de jeunes moins âgés (de 8 à 14 ans) étaient plus susceptibles que les parents de jeunes plus âgés (de 15 à 17 ans) d'être préoccupés par l'identité des personnes avec lesquelles leurs enfants communiquent en ligne⁸, par le contenu auquel ils sont exposés en ligne⁹ et par ce qu'ils font en ligne¹⁰.

Les parents de garçons étaient plus susceptibles que les parents de filles d'être préoccupés par le temps passé par leur enfant en ligne¹¹. Cependant, les parents de garçons et de filles étaient tout aussi susceptibles d'être préoccupés par l'identité des personnes avec lesquelles leurs enfants communiquent en ligne¹², par ce qu'ils font en ligne¹³ ou par le contenu auquel ils sont exposés en ligne¹⁴.

Préoccupations des parents



Les parents de jeunes enfants sont plus préoccupés que les parents de jeunes plus âgés par l'utilisation que fait leur enfant de la technologie.

⁷ $F(2, 988) = 2,09; p = 0,13$

⁸ $F(2, 982) = 3,20; p = 0,04$

⁹ $F(2, 985) = 3,54; p = 0,03$

¹⁰ $F(2, 986) = 5,36; p = 0,01$

¹¹ $t(985) = -2,99; p = 0,003$

¹² $t(979) = -0,10; p = 0,92$

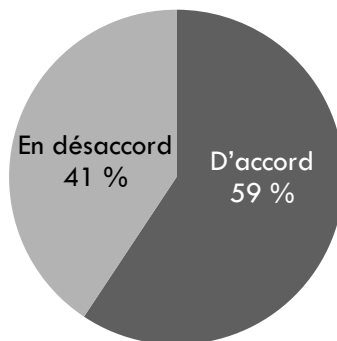
¹³ $t(982) = 0,65; p = 0,52$

¹⁴ $t(983) = 1,48; p = 0,14$

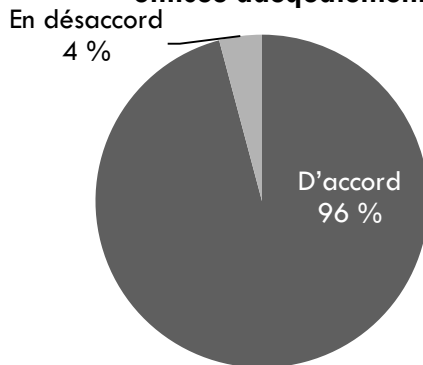
On a demandé aux parents s'ils étaient en accord ou en désaccord avec certains énoncés se rapportant à leurs attitudes à l'égard de la technologie. La plupart des parents estiment que la technologie est utile pour eux-mêmes et pour leurs enfants, mais sont préoccupés par la manière d'utiliser la technologie et de gérer l'utilisation qu'en font leurs enfants.

L'utilisation de la technologie par les jeunes présente des avantages et des inconvénients. Les parents qui ont grandi en ayant accès à la technologie à la maison (âgés de 18 à 39 ans) étaient **plus susceptibles** de convenir que « la technologie a une incidence négative sur les jeunes d'aujourd'hui » que les parents qui n'ont pas grandi en ayant accès à la technologie (âgés de 40 ans ou plus)¹⁵.

La technologie a une incidence négative sur les jeunes d'aujourd'hui

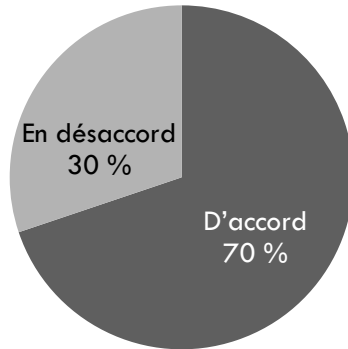


La technologie est avantageuse pour les jeunes d'aujourd'hui lorsqu'elle est utilisée adéquatement

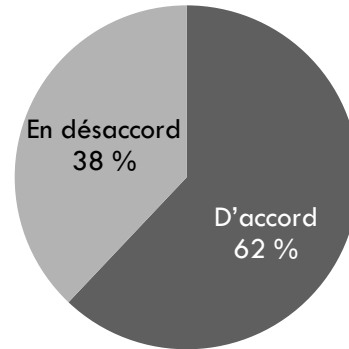


La technologie a une incidence sur la vie quotidienne. Les parents qui ont grandi en ayant accès à la technologie à la maison (âgés de 18 à 39 ans) étaient **plus susceptibles** de convenir que « la vie était plus simple avant que les appareils gagnent en popularité » que les parents qui n'ont pas grandi en ayant accès à la technologie (âgés de 40 ans ou plus)¹⁶.

Le rôle de parent est devenu plus difficile en raison de la technologie et des médias sociaux



La vie était plus simple avant que les appareils gagnent en popularité

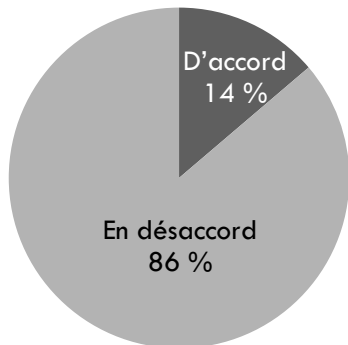


¹⁵ $t(989) = 2,35; p = 0,02$

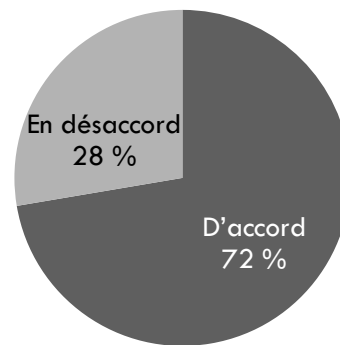
¹⁶ $t(992) = 2,38; p = 0,02$

L'utilisation de la technologie présente des difficultés. Les parents qui ont grandi en ayant accès à la technologie à la maison (âgés de 18 à 39 ans) étaient **plus susceptibles** de convenir que « les appareils électroniques sont trop difficiles à utiliser » que les parents qui n'ont pas grandi en ayant accès à la technologie (âgés de 40 ans ou plus)¹⁷.

Les appareils électroniques (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents) sont trop difficiles à utiliser

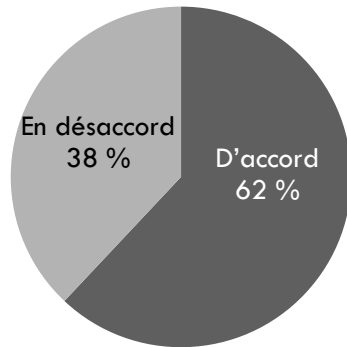


Les appareils électroniques rendent les gens paresseux

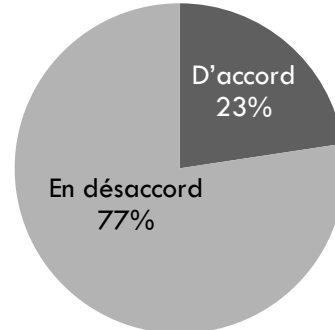


Il est difficile de gérer l'utilisation que font les enfants de la technologie. Les parents qui n'ont pas grandi en ayant accès à la technologie à la maison (âgés de 40 ans ou plus) étaient **plus susceptibles** de convenir que « mon enfant connaît mieux les appareils, les médias sociaux et les applications que je ne les connaîtrai jamais » que les parents qui ont grandi en ayant accès à la technologie (âgés de 18 à 39 ans)¹⁸.

Mon enfant connaît mieux les appareils, les médias sociaux et les applications que je ne les connaîtrai jamais



Je ne vais pas me donner la peine de configurer le contrôle parental ou des mots de passe, car mes enfants les contourneront

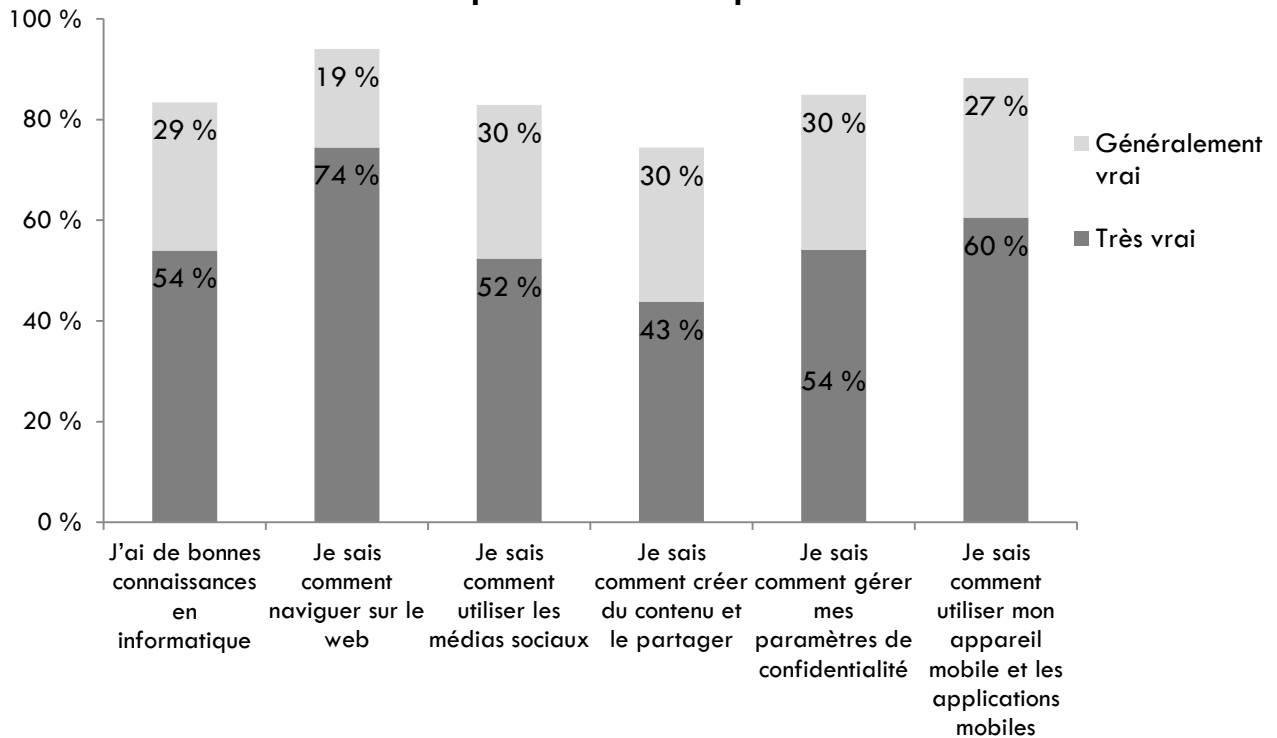


¹⁷ $t(986) = 2,44; p = 0,02$

¹⁸ $t(991) = -2,65; p = 0,01$

On a demandé aux participants de rendre compte de leur capacité à utiliser les technologies et les médias numériques. La plupart des parents étaient convaincus d'être en mesure d'effectuer certaines tâches différentes ou de mettre en application différentes compétences en ligne, surtout la navigation sur le web. Les parents âgés de 18 à 39 ans étaient plus susceptibles que les parents âgés de 40 ans ou plus de mentionner qu'ils savaient comment utiliser les médias sociaux¹⁹ et comment créer du contenu et le partager²⁰. En revanche, les parents âgés de 40 ans ou plus étaient plus susceptibles que les parents âgés de 18 à 39 ans de mentionner qu'ils savaient comment naviguer sur le web²¹.

Compétences numériques



De façon générale, les parents d'enfants âgés de 8 à 17 ans estiment posséder les compétences technologiques nécessaires à leurs propres besoins.

¹⁹ $t(985) = 3,42; p = 0,001$

²⁰ $t(980) = 2,26; p = 0,02$

²¹ $t(985) = -3,72, p < 0,001$

On a demandé aux participants de mentionner la fréquence à laquelle ils adoptaient des comportements leur permettant de gérer l'utilisation d'Internet et la sécurité en ligne de leurs enfants. Les parents préfèrent parler à leurs enfants de leurs activités en ligne (53 %) au lieu d'utiliser des logiciels ou des outils pour gérer leurs comportements en ligne (20 %).

J'adopte les comportements suivants à l'égard de l'utilisation d'Internet et de la sécurité en ligne de mon enfant

Plus souvent



Moins souvent



Parler à mon enfant de ses activités en ligne.
53 % (souvent ou toujours)

Surveiller ou vérifier les activités en ligne de mon enfant.
38 %

Limiter les comportements en ligne de mon enfant.
34 %

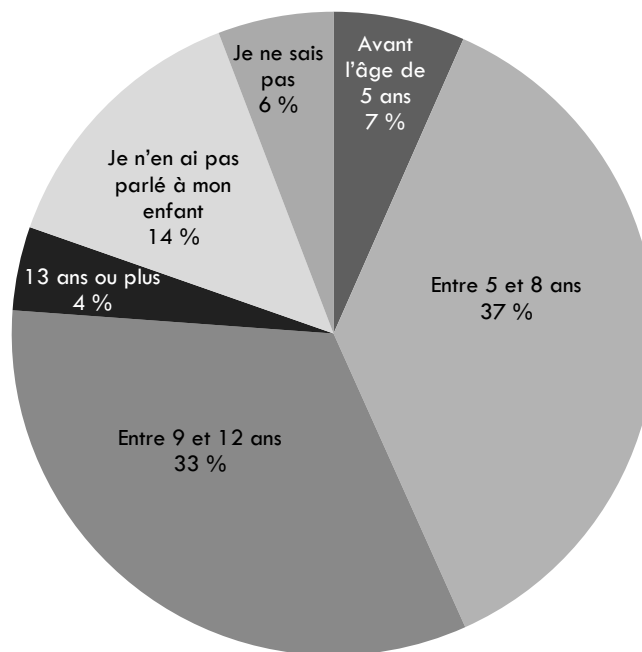
Aller sur Internet avec mon enfant.
25 %

Utiliser des logiciels ou des outils techniques pour gérer les comportements en ligne de mon enfant.
20 %

4. LES PARENTS ET LA CYBERINTIMIDATION CHEZ LES JEUNES

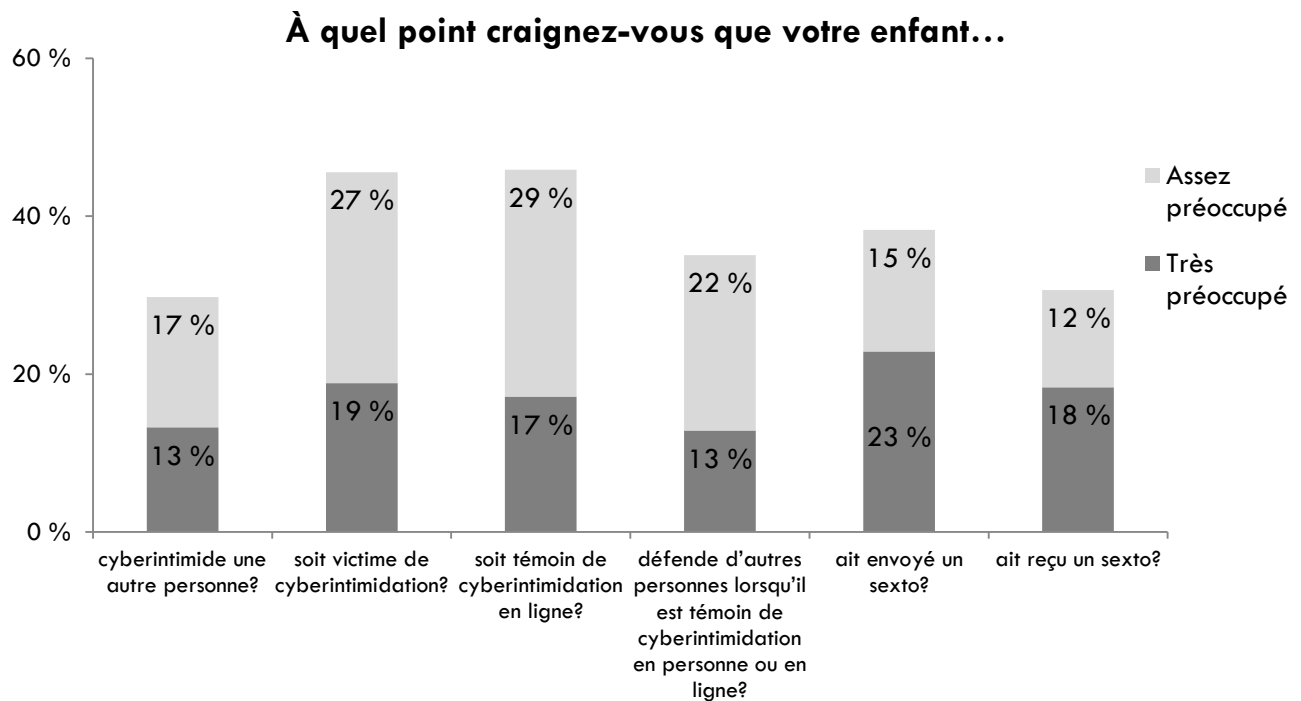
On a demandé aux participants de révéler le moment de la première fois qu'ils ont parlé de cyberintimidation à leur enfant. La majorité des participants (76 %) ont déclaré avoir discuté de cyberintimidation avec leur enfant avant qu'il soit âgé de 12 ans. 15 % des parents n'ont pas parlé de cyberintimidation avec leur enfant.

Quel âge votre enfant avait-il lorsque vous avez commencé à lui parler de cyberintimidation?



La plupart des parents ont parlé de cyberintimidation à leur enfant avant qu'il soit âgé de 12 ans.

On a demandé aux participants à quel point ils craignaient que leur enfant soit touché par la cyberintimidation, soit directement (c.-à-d. être une victime ou intimider) ou indirectement (p. ex., être témoin ou défendre quelqu'un). Près de la moitié des participants ont déclaré craindre que leur enfant soit victime de cyberintimidation. Les parents de filles étaient plus susceptibles que les parents de garçons à craindre que leur enfant cyberintimide une autre personne²² ou soit victime de cyberintimidation²³. Tandis que les parents de garçons et de filles n'étaient pas plus susceptibles les uns que les autres de craindre que leur enfant envoie un sexto²⁴, les parents de filles étaient plus susceptibles que les parents de garçons de craindre que leur enfant ait reçu un sexto²⁵. De plus, les parents de jeunes plus âgés (de 15 à 17 ans) étaient plus susceptibles que les parents de jeunes enfants (de 8 à 14 ans) de craindre que leur enfant envoie²⁶ et reçoive²⁷ des sextos.



Les parents craignent que leur enfant soit touché par la cyberintimidation, peu importe leur âge ou leur sexe. Cependant, les préoccupations relatives aux sextos diffèrent en fonction de l'âge et du sexe de l'enfant.

²² $F(2\ 972) = 2,03; p = 0,04$

²³ $F(2\ 977) = 2,18; p = 0,03$

²⁴ $F(2\ 955) = 0,49; p = 0,62$

²⁵ $F(2\ 953) = 2,60; p = 0,01$

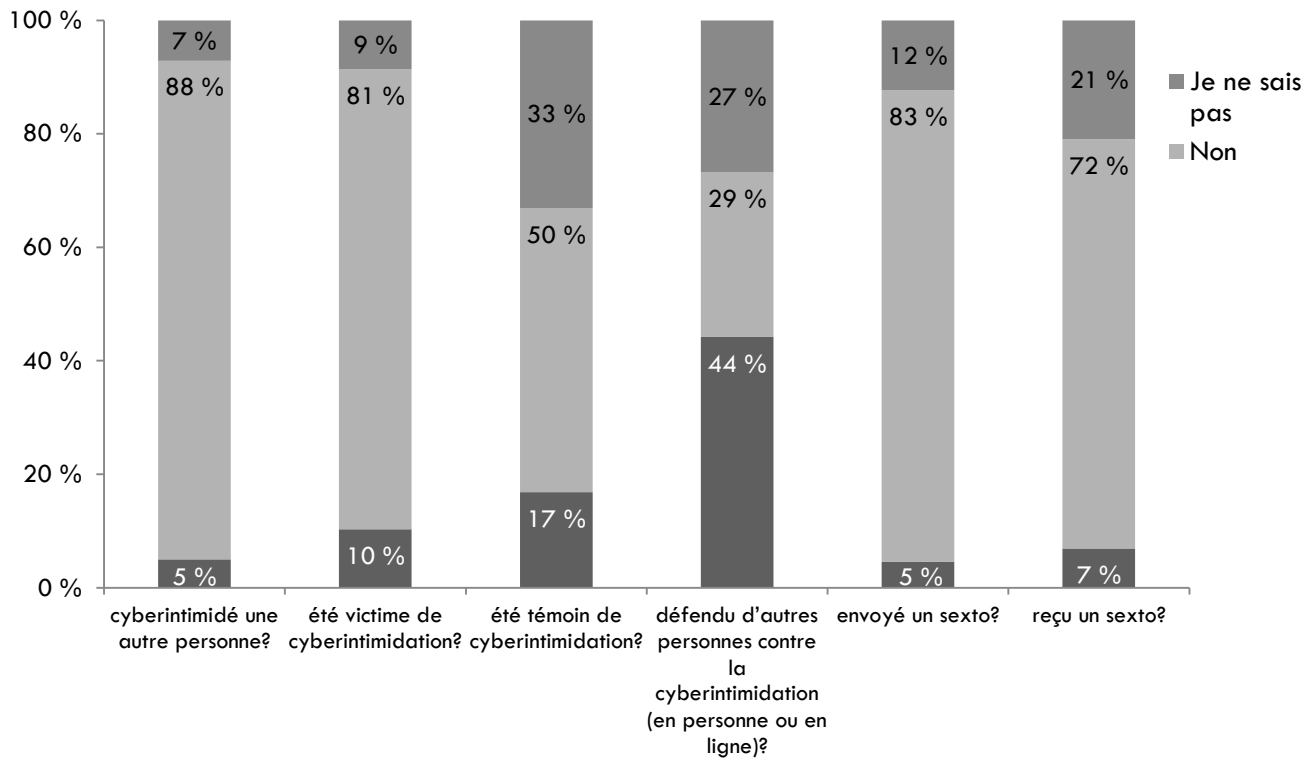
²⁶ $F(2\ 958) = 12,09; p < 0,001$

²⁷ $F(2\ 956) = 10,13; p < 0,001$

On a demandé aux participants de mentionner si leur enfant était touché par la cyberintimidation (à leur connaissance). Même si près de 50 % des parents déclarent *craindre* que leur enfant ait été victime de cyberintimidation, seulement 10 % des parents ont déclaré avoir connaissance que leur enfant ait été victime de cyberintimidation.

Il n'y avait aucune différence sur le plan de la commission d'actes de cyberintimidation²⁸ (déclarés par les parents) entre les jeunes adolescents, les adolescents d'âge moyen et les vieux adolescents. Cependant, les adolescents d'âge moyen et les vieux adolescents étaient plus susceptibles que les jeunes adolescents d'être victimes de cyberintimidation²⁹, d'être témoins de cyberintimidation³⁰ et de défendre des gens en ligne³¹. Ils étaient aussi plus susceptibles d'envoyer³² et de recevoir³³ des sextos. En revanche, aucune différence n'a été constatée entre les garçons et les filles en ce qui concerne la commission d'actes de cyberintimidation³⁴, la victimisation³⁵, la défense des autres³⁶, ainsi que l'envoi³⁷ ou la réception de sextos³⁸. Cependant, les filles étaient plus susceptibles que les garçons d'être témoins de cyberintimidation³⁹.

À votre connaissance, votre enfant a-t-il...



²⁸ $F(2\ 924) = 1,99; p = 0,14$

²⁹ $F(2\ 909) = 12,07; p < 0,001$

³⁰ $F(2\ 665) = 26,76; p < 0,001$

³¹ $F(2\ 728) = 18,11; p < 0,001$

³² $F(2\ 872) = 11,76; p < 0,001$

³³ $F(2\ 786) = 16,00; p < 0,001$

³⁴ $t(921) = 0,41; p = 0,68$

³⁵ $t(906) = 0,57; p = 0,57$

³⁶ $t(663) = 2,33; p = 0,02$

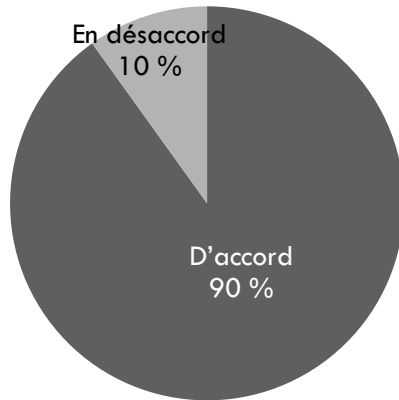
³⁷ $t(725) = -0,24; p = 0,81$

³⁸ $t(870) = 0,01; p = 0,99$

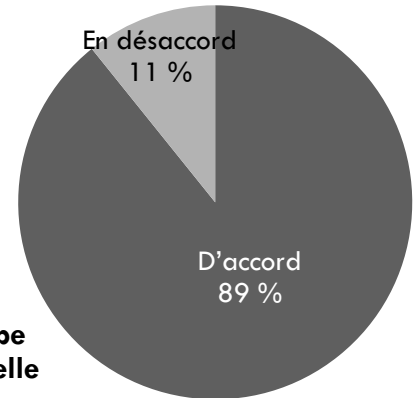
³⁹ $t(784) = 0,38; p = 0,71$

On a demandé aux participants dans quelle mesure ils étaient en accord ou en désaccord avec certains énoncés se rapportant à leur enfant et à leurs expériences en matière de cyberintimidation. La plupart des parents estiment qu'ils le sauraient si leur enfant était victime de cyberintimidation et qu'ils ont les outils et les ressources nécessaires pour aider leur enfant à y faire face.

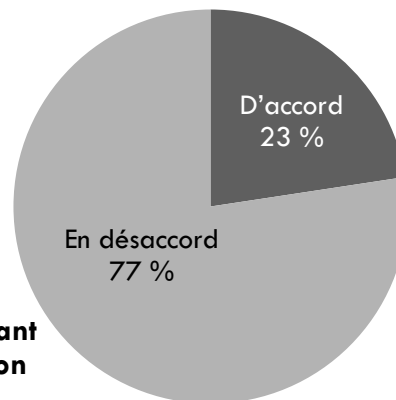
Mon enfant me le dirait s'il était victime de cyberintimidation



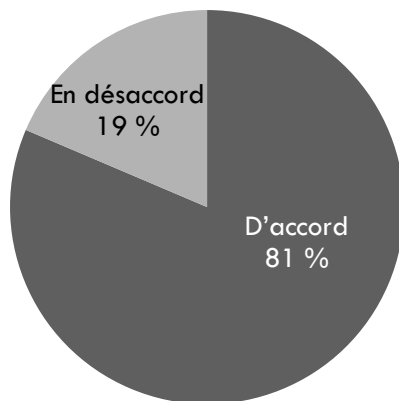
Je reconnaîtrais les signes si mon enfant était victime de cyberintimidation



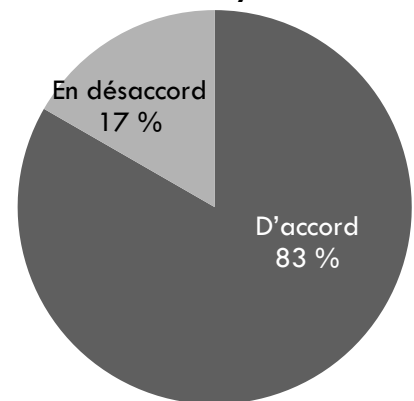
La cyberintimidation est une étape normale de l'enfance à l'ère actuelle



Je saurais quoi faire si mon enfant était victime de cyberintimidation



Je ne sais peut-être pas quoi faire, mais je sais que j'ai accès à des ressources pour protéger mon enfant contre la cyberintimidation



On a demandé aux participants d'indiquer les mesures qu'ils ont prises lorsqu'ils ont appris que leur enfant était victime de cyberintimidation. Les stratégies les plus courantes consistaient notamment à parler directement de cyberintimidation à leur enfant au lieu de faire appel à d'autres intervenants ou parties (l'école, d'autres parents, la police, les lignes d'assistance pour enfants, etc.).

Réactions à la nouvelle que son enfant est victime de cyberintimidation

Plus courant →

J'ai donné des conseils à mon enfant sur la manière de prévenir la cyberintimidation (**65 %**).

J'ai informé mon enfant des dangers de la cyberintimidation et je lui ai montré comment y faire face (**63 %**).

J'ai enseigné à mon enfant la manière de bloquer la personne qui le cyberintimide et de signaler le comportement intimidant en ligne (**60 %**).

J'ai avisé l'école de mon enfant (**36 %**).

J'ai réduit le temps que passe mon enfant en ligne (**19 %**).

J'ai communiqué avec les parents de la personne qui cyberintimide mon enfant (**18 %**).

J'ai enseigné à mon enfant la manière de supprimer tous ses comptes de médias sociaux (**14 %**).

J'ai signalé la situation à la police (**9 %**).

J'ai remis à mon enfant le numéro d'une ligne d'assistance pour enfants afin qu'il obtienne de l'aide (**7 %**).

J'ai appelé personnellement une ligne d'assistance pour enfants afin d'obtenir de l'aide (**5 %**).

J'ai ignoré la situation (**5 %**).

J'ai menacé la personne qui cyberintimide mon enfant (**3 %**).

J'ai intimidé la personne qui cyberintimide mon enfant (**2 %**).

J'ai appelé un avocat (**0 %**).

← Moins courant

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET CONSÉQUENCES

- Les jeunes canadiens ont facilement accès à la technologie et passent une partie considérable de leur journée en ligne. Tandis que la plupart des jeunes passent entre 1 et 3 heures (44 %) ou entre 3 et 5 heures (22,8 %) en ligne, 14,8 % des parents déclarent que leur enfant passe plus de 5 heures en ligne *chaque jour*. Les garçons et les jeunes plus âgés sont plus susceptibles que les filles et les jeunes enfants de passer plus de temps en ligne. En outre, plus de 90 % des jeunes âgés de 15 à 17 ans ont leur propre téléphone intelligent (avec ou sans forfait de données) et plus de 96 % des membres de ce groupe ont accès à un ordinateur (personnel ou familial). À titre de comparaison, 66,3 % des jeunes âgés de 11 à 14 ans et 23,5 % des jeunes âgés de 8 à 10 ans ont leur propre téléphone intelligent (avec ou sans forfait de données).

Les résultats donnent à penser que les parents traitent progressivement l'utilisation que fait leur enfant de la technologie. De façon générale, ils accordent un plus grand accès (à la fois pour le temps et les types d'appareils) aux jeunes plus âgés qu'aux jeunes enfants. Nous devons nous assurer que les jeunes adoptent de saines habitudes numériques dès le départ afin qu'ils continuent d'être de bons citoyens en ligne une fois plus vieux. De plus, en raison des liens entre le temps passé en ligne et des difficultés physiques (p. ex., perturbation du sommeil), émotives (p. ex., dépression) et sociales (p. ex., actes de cyberintimidation et victimisation), il est important de fournir du soutien aux jeunes afin qu'ils relèvent les défis associés au monde « branché ».

- Les parents se préoccupent de l'utilisation que font leurs enfants de la technologie, surtout en ce qui concerne le contenu auquel ils sont exposés en ligne (64 %) et le temps passé en ligne (58 %). Ils déclarent aussi être préoccupés par l'identité des personnes avec lesquelles leurs enfants communiquent en ligne (50 %) et par ce qu'ils font en ligne (46 %).

De façon générale, les parents de jeunes enfants sont plus susceptibles d'être préoccupés par l'utilisation d'Internet de leurs enfants (c.-à-d. l'identité des personnes avec lesquelles leurs enfants communiquent en ligne, le contenu auquel ils sont exposés en ligne et ce qu'ils font en ligne). En ce qui concerne les parents de garçons, le temps passé en ligne par leur enfant est une source de préoccupation. Il est important de cibler ces préoccupations et ces groupes (p. ex., les parents de jeunes enfants et de garçons) dans les initiatives d'information et d'intervention se rapportant à ces questions précises.

- Les parents ont des attitudes contradictoires à l'égard de l'utilisation de la technologie. Tandis que la plupart des parents trouvent que la technologie est avantageuse pour leurs enfants lorsqu'elle est utilisée adéquatement (96 %), ils conviennent qu'elle a une incidence négative

sur les jeunes (59 %). La plupart des parents croient que la vie était plus simple avant que la technologie et les appareils gagnent en popularité (62 %) et que le rôle de parent est devenu plus difficile en raison de la technologie et des médias sociaux (70 %). Fait intéressant, les parents qui ont eux-mêmes grandi en ayant accès à la technologie à la maison (c.-à-d. les parents âgés de 18 à 39 ans) étaient *plus susceptibles* que les parents âgés de 40 ans ou plus de convenir que 1) la technologie a une incidence négative sur les jeunes d'aujourd'hui, 2) la vie était plus simple avant que les appareils gagnent en popularité et 3) les appareils électroniques sont trop difficiles à utiliser.

Il est préoccupant qu'un si grand nombre de parents canadiens estiment que la technologie a une incidence négative sur leur vie quotidienne et celle de leurs enfants. Les parents de ce groupe déclarent avoir confiance en leur capacité à utiliser les médias électroniques (86 %) et mentionnent avoir un niveau de compétence élevé dans différents domaines (utilisation des appareils et des applications mobiles, navigation sur le web, gestion des paramètres de sécurité, utilisation des médias sociaux, etc.). Pourtant, ils sont d'avis que la vie est devenue plus difficile depuis l'essor de la technologie. Ces résultats donnent à penser qu'il y a un besoin de formation à l'intention des jeunes parents (qui ont peut-être déjà un haut niveau de compétence en littératie numérique) qui intègre l'information sur les compétences parentales générales, ainsi que les compétences pratiques sur la sécurité en ligne et l'utilisation de la technologie.

- En ce qui concerne l'utilisation d'Internet et la sécurité en ligne de leurs enfants, les parents préfèrent parler à leurs enfants de leurs activités en ligne (53 %) au lieu d'utiliser des logiciels ou des outils techniques pour surveiller ou bloquer l'utilisation d'Internet que font leurs enfants (20 %) ou d'aller en ligne avec eux (25 %). Les parents déclarent aussi surveiller l'utilisation d'Internet de leurs enfants (38 %) ou limiter leurs activités en ligne (34 %).

La documentation donne à penser que des approches comme des discussions sur les activités en ligne et l'établissement conjoint de limites sont associées à un moindre risque en ligne pour les jeunes (p. ex., actes de cyberintimidation et victimisation, dépendance numérique). En revanche, le blocage ou la limitation de l'accès des jeunes au contenu en ligne est associé à une diminution des occasions d'apprentissage en ligne et à des niveaux supérieurs de victimisation chez les jeunes. Nous devons continuer de faire passer les parents à un modèle parental axé sur une technologie collaborative et moins restrictive.

- La cyberintimidation est une source de préoccupation pour les parents canadiens. Soixante-seize pour cent des parents ont déclaré avoir parlé de cyberintimidation avec leur enfant avant qu'il soit âgé de 12 ans. Près de 50 % des parents ont déclaré craindre que leur

enfant ait été victime de cyberintimidation ou témoin de cyberintimidation en ligne, tandis qu'environ 30 % des parents ont signalé craindre que leur enfant cyberintimide une autre personne, défende d'autres personnes ou envoie ou reçoive des sextos.

Malgré les importantes préoccupations des parents dans ce secteur, les résultats donnent à penser qu'il existe un grand écart en ce qui concerne la connaissance qu'ont les parents des expériences de cyberintimidation et en ligne des jeunes. Il existe une différence remarquable entre le degré de préoccupation des parents au sujet de la commission d'actes de cyberintimidation (30 %) et de la victimisation, ainsi que leur connaissance déclarée des expériences de commission d'actes de cyberintimidation (5 %) ou de victimisation (10 %) de leur enfant. De plus, environ 30 % des parents ont déclaré ne pas savoir si leur enfant avait été témoin de cyberintimidation ou s'il avait défendu d'autres personnes en cas d'incident d'intimidation.

- Les parents peuvent sous-estimer à quel point il peut être difficile pour les jeunes de raconter leurs expériences de cyberintimidation. La plupart des parents (90 %) sont convaincus que leur enfant le leur dirait s'il était victime de cyberintimidation et qu'ils reconnaîtraient les signes dans une telle situation (89 %).

Les recherches donnent à penser que les jeunes sont souvent réticents à parler de cyberintimidation avec des adultes, car ils craignent que leurs préoccupations ne soient pas prises au sérieux et ils croient que les adultes seront inutiles. Les résultats de cette étude indiquent aussi un écart entre la connaissance qu'ont les parents des expériences de cyberintimidation de leur enfant et les taux de commission d'actes de cyberintimidation et de victimisation déclarés par les jeunes. Selon une récente enquête représentative à l'échelle nationale auprès des jeunes canadiens (Li et Craig, 2015), 15 % des jeunes ont déclaré qu'ils cyberintimidaient d'autres personnes en ligne, tandis que 42 % des jeunes ont déclaré être des victimes de cyberintimidation. À titre de comparaison, 5 % des parents visés par l'enquête actuelle ont déclaré que leur enfant avait cyberintimidé une autre personne et 10 % des parents ont déclaré que leur enfant avait été victime de cyberintimidation. Les parents ne sont peut-être pas aussi bien informés qu'ils le croient au sujet des expériences de commission d'actes de cyberintimidation et de victimisation de leur enfant.

- La majorité des parents (81 %) ont déclaré savoir quoi faire si leur enfant a été victime de cyberintimidation. Lorsqu'ils apprennent que leur enfant a été victime de cyberintimidation, les parents parlent souvent de cyberintimidation directement à leur enfant pour l'informer et lui donner des conseils pour prévenir la cyberintimidation (65 %) et pour y faire face (63 %). Les parents peuvent aussi aviser l'école de l'enfant (36 %) lorsque les incidents concernent ses camarades de classe. Certains parents choisissent de prendre des mesures inutiles comme

supprimer les comptes de médias sociaux de leur enfant (14 %) ou limiter le temps qu'il passe en ligne (19 %). Une proportion inférieure de parents déclarent ignorer la cyberintimidation (5 %), menacer la personne qui intimide leur enfant (3 %) ou intimider celle-ci (2 %).

La plupart des parents savent comment aider leur enfant s'il est victime de cyberintimidation et utiliser des stratégies qui peuvent l'aider à y faire face (p. ex., bloquer et signaler la personne qui intimide, informer l'enfant de la manière de prévenir les incidents futurs). Ils peuvent aussi faire appel à d'autres parties, comme l'école ou les parents de l'enfant qui cyberintimide le leur pour faire en sorte que la cyberintimidation cesse. Cependant, une proportion considérable de parents déclarent limiter le temps passé en ligne par leur enfant et lui demander de supprimer ses comptes de médias sociaux après avoir été victime de cyberintimidation. Même si ces stratégies semblent utiles parce qu'elles réduisent la probabilité ou les occasions de cyberintimidation, elles peuvent faire plus de mal que de bien. La limitation de l'utilisation des médias sociaux et du temps passé en ligne par l'enfant prive celui-ci de son soutien social et de sa capacité à communiquer avec ses amis à l'extérieur de l'école. De plus, ces stratégies peuvent rendre le jeune moins susceptible de demander de l'aide ultérieurement après avoir été victime de cyberintimidation, car il pourrait craindre que ses privilèges en ligne lui soient retirés. Même si la plupart des réactions des parents à la nouvelle que leur enfant a été victime de cyberintimidation sont appropriées, il reste encore du travail à faire pour veiller à ce que les parents canadiens soient bien informés de la meilleure façon d'aider leur enfant.